

N° 63

Mai - Juin 1985

MEMOIRES, LIVRES DE RAISON

L.C.C. vient de faire procéder à la photocopie d'un certain nombre d'exemplaires des Mémoires de BOIFILS DE MASSANE. S'agissant d'un millier de pages, et même si nous les vendons au prix coûtant (voir notre secrétariat, 3 Grand-Rue, à GENOLHAC) ces Mémoires représentent une dépense d'acquisition importante que ne peuvent consentir que les chercheurs intéressés par cette époque 1824-1900 et par le milieu sociologique où évoluait ce notable de SUMENE. Mais, outre que ces exemplaires peuvent circuler grâce à la générosité de leurs détenteurs, l'existence de ces mémoires offre un sujet de réflexion intéressant pour tous les abonnés de notre revue.

Dans une excellente présentation, Y. CHASSIN DU GUERNY donne des précisions sur l'auteur des Mémoires. Né en 1824 d'une famille mi-noble mi-bourgeoise, B.D.F. fit ses études secondaires au collège royal de Montpellier, puis ses études supérieures à la Faculté de Droit de Paris d'où il sortit diplômé en 1846. C'est donc un homme à la fois enraciné à Sumène et qui a vécu une vie d'étudiant à PARIS, qui jette un regard curieux de toutes choses sur sa ville natale. C'est ainsi qu'il décrit avec une extrême minutie la maison de ses ancêtres maternels, depuis le compoix de 1640 jusqu'en 1884, année où il décrit, pièce par pièce, le mobilier de cette habitation. Dans la rue il fait revivre la manière dont les femmes étaient habillées dans sa jeunesse. "Elles n'oubliaient pas la chaîne d'or où pendait une croix pour les catholiques et un Saint-Esprit (sic) pour les huguenots".

Une foule de détails ethnographiques, psychologiques, sociologiques, politiques, etc... enchantera le chercheur, alors que B.D.F., au fond, ne fait que décrire la vie de tous les jours de sa bourgade. Il faut reconnaître, cependant, qu'il a la plume vive ainsi qu'une grande acuité d'observation, ce qui rend agréable le récit de la vie d'une petite ville cévenole il y a plus de 150 ans.

D'autres Mémoires vont être publiés par notre grand confrère, la Revue du Club Cévenol. Il s'agit d'un compte rendu d'un voyage en Cévennes effectué en 1878 par le Docteur EBRARDT, à la recherche de ses ascendants huguenots, et des souvenirs de la guerre des Camisards et des assemblés du Désert. Ce pèlerinage est émouvant dans sa simplicité, et il fourmille de détails intéressants sur la vie cévenole il y a un siècle.

font
vive

LCC Font Vive
3, Grand - Rue
30450 GENOLHAC (Gard)

ASSEMBLEE GENERALE de L.C.C. 1e

JEUDI 8 AOUT à 14 heures 30

dans notre siège social : 3 Grand Rue à GENOLHAC

Toutes les périodes difficiles de l'histoire française : guerre des camisards, révolution, commune, guerre de 14-18 et celle de 39-45, maquis, sont heureusement mieux connues dans leur vie quotidienne par des mémoires.

La vie quotidienne peu spectaculaire dans l'instant est très utile et intéressante dans le futur.

Peut-être quelques-uns, parmi nous, pourraient-ils s'essayer à tenir leur journal pour transmettre à leurs arrière-petit-enfants ce que sont les Cévennes de 1985. Notre époque qui a vu la disparition des veillées de hameau, et des foires de chefs-lieux de canton, et qui a remplacé la sociabilité d'autant par la télévision, nous paraît, a priori bien terne. Peut-être notre vie quotidienne d'aujourd'hui apparaîtra-t-elle archaïque et poétique à nos descendants du troisième millénaire.

Alors ? ... A nos mémoires ?

Jean-François BRETON

NOUVELLES PUBLICATIONS de L.C.C.

Les abjurations à St Jean du Gard (1681-1687)

Mme Marie-Anne SCHOEN et M. Didier POTON viennent de réaliser un très intéressant document sur les abjurations à St Jean du Gard à l'époque de la Révolution de l'Edit de Nantes.

Dans un document de 11 pages dont 3 graphiques et 2 reproductions, ils expliquent les correlations entre les abjurations et l'arrivée des dragons entraînant une asphyxie financière de la communauté protestante.

Puis une liste de mille quatre cent trente cinq objecteurs est présentée.

Photocopie à L.C.C. des 20 pages ; 20^f franco)

Enlèvement et déportation des habitants de Mialet

Bernard ATGER poursuit très heureusement ses études sur le village de MIALET et nous décrit l'enlèvement et la déportation des habitants qui ont eu lieu le 28 mai 1703.

Le récit très instructif de cette déportation à PERPIGNAN comprend pages établies à partir de documents d'archives.

Photocopie à L.C.C. de 60 pages : 60^f franco.

L.C.C.

Notre connaissance des Cévennes s'enrichit grâce au travail de nos adhérents - Merci.

ASSEMBLEE GENERALE DE L.C.C.

le Jeudi 8 aout à 14 heures trente

dans notre siège social : 3 Grand-Rue à GENOLHAC

DES HAUTES CEVENNES à NIMES : EMIGRATION ET DOMESTICITE FEMININES
DANS LE MONDE PROTESTANT DE LA "BELLE EPOQUE" (1880-1930)

par Patrick CABANEL

Bulletin de la Société de l'Histoire du Protestantisme Français - janvier-février
mars 1985 - pp. 35 - 69.

A la fin du XIX^e siècle, leur pauvreté grandissante contraint un certain nombre de familles cévenoles à placer leurs filles dans la domesticité de la bourgeoisie protestante. L'auteur a recours à l'enquête orale afin de recueillir des témoignages directs (de bonnes) ou indirects mais de première main (de leurs enfants), en travaillant sur un lieu du départ (1) : la vallée de la Mimente autour des communes de Cassagnas, Saint-Julien d'Arpaon, et de La Salle Prunet (et leurs abords des vallées du Tarn et du Tarnon), qui fournit un gros contingent de filles "à placer" (sous entendu dans la domesticité), en provenance des familles les plus démunies. Assez naturellement, le placement a pour cadre les villes de la plaine, Nîmes et Alès au premier titre, d'autres villes du Gard, Montpellier ou Marseille, grandes villes proches, mais très occasionnellement Paris (et pour la période la plus récente). Les pasteurs servent d'intermédiaire fréquents entre les deux groupes du protestantisme languedocien, élites urbaines et masse montagnarde, dans un monde homogène où beaucoup de gens se connaissent et où les informations se transmettaient facilement, essentiellement de bouche à oreille, entre plaine et montagne. L'article décrit la vie quotidienne de petites domestiques avant 1914 et jusque dans l'entre deux guerres (avant 1940) ; celles-ci sont transplantées dans un milieu urbain aisé ou riche : une bourgeoisie provinciale fortement marquée par le protestantisme. Il étudie le travail exigé, les rapports avec les maîtres, les gages et les économies réalisées sous à sous, les conditions de vie, misères et petites misères du quotidien, les libertés et les sorties, les liens de dépendance ou l'isolement des bonnes dans la maison, les bons souvenirs ou la sociabilité des après-midi de congé avec d'autres filles descendues de la montagne...

Patrick Cabanel s'interroge en fin de compte sur les liens entretenus entre cette forme féminine de migration temporaire, la place, et le départ définitif, si massif chez les cévenoles du XX^e siècle. Inscrit dans la logique de survie du groupe familial resté au hameau, le départ voulu temporaire (mais parfois très long) de la fille placée, confirme la complexité et l'ampleur des relations entre la plaine languedocienne et son arrière pays cévenol, véritable château d'eau humain. Le phénomène de la domesticité féminine, qui apparaît significatif ou saisissant à partir des années 1870-1880, est ainsi replacé dans le grand bouleversement collectif de l'exode rural, dont les mécanismes d'enclanchement autour du travail masculin sont les plus souvent signalés. De la montagne à la plaine, de la plaine à la montagne, cet article donne à réfléchir sur l'intégration des ruraux dans les villes, ou sur l'arrivée de modèles ou de comportements urbains dans le mas. Car dans les rapports de séduction ou d'incompréhension, de rapprochements et de dépendance, ou de distance et de rupture entre villes et campagnes, les bonnes ont occupé une position privilégiée. Au centre des affaires domestiques à tous les sens du terme de la maison et jusque dans leur intimité, ces femmes ont circulé, pour leur bonheur ou leur malheur, entre deux intérieurs, deux mondes qui se recevaient rarement alors en toute gratuité : le foyer de leur mas ancestral, les appartements "aux parquets bien cirés" de la ville.

Olivier POUJOL

(1) Que Patrick Cabanel connaît bien par ses attaches familiales et pour l'avoir étudié dans le cadre d'un mémoire pour la maîtrise d'histoire : Histoire d'un exode rural. Le cas d'une vallée cévenole, Aix-en-Provence, 1983. Un exemplaire déposé à la bibliothèque de la S.H.P.F. à PARIS.

ASSEMBLEE GENERALE DE L.C.C. : jeudi 8 août à 14 heures 30

dans notre siège social : 3, Grand Rue à GENOLHAC

Lorsque Charles M., d'Alzon (Gard), eut quelque peu dépassé la trentaine, toute la famille lui déclara qu'il était temps de s'établir, comme on disait alors. Depuis un certain temps déjà, oncles et cousins avaient réfléchi à la question et fait le tour des "verquiéros" (filles bien dotées) avec lesquelles une alliance pouvait être envisagée.

Un oncle avait parlé de Céline B., de Cornus. Les parents possédaient du bien au soleil, étaient avantagement connus et n'avaient que deux filles. Quant à Céline, elle était "aimable, quelque peu dévote". Nous ignorons quelle avait été la réaction de Charles à la lecture de la lettre expédiée du Caylar (Hérault) et datée du 3 frimaire de l'an 7.

Toujours est-il que le nommé Ollier, un cousin de Saint Félix de Lodez (Hérault) lui écrivait le 8 nivôse suivant :

"... deux jours plus tôt que j'eusse reçu la lettre que mon cousin vient de m'écrire nous aurions raisonné différemment que nous n'avons fait. Je ne croyais pas que ma cousine la mère de la demoiselle se décidât à la marier encore..... dans le moment présent ils sont sollicités de plus fort par un parti très riche de Nant ; nous voulons tous votre bien ; moi plus que personne. Si vous laissés échapper ce parti vous en serés fâché il vaut celui de Cornus en tout et partout, la famille aussi connue plus de fortune, le sujet aussi aimable, ce que je vous dis est à lettre je suis campé dans le pays et suis alié avec l'une et l'autre famille..."

Le 11 pluviôse, c'était au tour de Montrouzier, autre cousin, résidant aussi à Saint Félix de Lodez, d'intervenir auprès de Charles M.

"... au sujet de l'affaire que Ollier te parla je crois que tu feras bien de ne point la manquer du reste c'est à ne pouvoir point ce tromper c'est compté comptant quand au sujet il te faut le voir je profite donc de l'express que Ollier t'envoie pour t'engager à te rendre de suite icy afin de raisonner de vive voix et d'activer l'affaire.. il n'y a que beaucoup d'avantages le père très riche et un parfait honnête homme, tenant à des parents opulents le sujet aimable bien bonne éducation 8 000 francs comptant deux après le décès de la mère voilà le provisoire quelle a mais Ollier m'assure que le père a au moins 60 000 francs en immeubles sans compter son commerce qui est conséquent et rien que quatre enfants cette affaire offre que des avantages...."

L'affaire fut conclue ! Le 8 germinal, les fiançailles eurent lieu et Charles M. offrit à sa future femme 2 bagues et 1 collier, le tout en or.

Le 13 du même mois, il était gratifié de la missive suivante :

"Monsieur,

Malgré la prudence dont une fille a besoin d'user, je ne crois pas faire une démarche hasardée en profitant de la commodité d'un citoyen de votre pays... pour faire réponse à votre chère lettre vous n'auriez pas du douter un instant de mes sentiments pour vous, vous m'avez inspiré tant d'estime et vous me donnez tant de marques de défiance dans votre lettre que les expressions me manquent pour vous témoigner combien je suis sensible à l'intérêt que vous prenez à moi mon indignité me rend confuse et ne me laisse que la liberté de vous assurer de ma reconnaissance, je sois que ma lettre vous trouve arrivé de votre voyage en bonne santé, je vous prie de faire agréer mes respects à ma future mère et de lui témoigner combien je suis flattée d'être à la veille de devenir sa fille et veuillez assurer vos chères sœurs et beaux-frères de toute mon estime, j'ai l'honneur d'être très affectueusement votre très humble servante. Adelaïde".

Le 3 floréal, Grailhe, autre cousin de Charles M, lui écrivait de Nîmes :

"... enfin te voilà donc enfin sous le grand étendard, hélas c'est par là que les plus revêches finissent..... ta mère aura cette satisfaction bien du à son âme sensible et aimante occupe-toi vite à la faire renaître et sur toutes choses que ta future s'étudie à lui donner bientôt un petit fils, point de filles. Nous en avons assez dans la famille. Si cela continuait nous tomberions en quenouille. Dans cette crainte je ne fais plus d'enfants et te transmets ce soin prends garde à t'en bien acquitter...."

- REPONSES -

DETECTIVE EN CEVENNES (Editorial de L.C.C. de nov-déc. 1984)

Grâce à l'obligeance de M. CHASSIN du GUERNY m'est parvenu le testament de Marguerite Domerguesse, femme de noble Antoine Dauton du Mazel Escaffier, paroisse de Moulezon, en date du 14 janvier 1561. (Il s'agit de descendants de Dautun de Masaribal, rameau des Dautun de Champclaux). La testatrice lègue à Marguerite Turque, sa mère, "son courset drap luther qu'elle porte journellement" (Leroux, notaire de Barre A.D. Lozère 3.E.1843)

Ce document est sans doute connu des chercheurs intéressés mais il m'apparaît qu'il appelle deux remarques. En premier lieu, l'accent est mis sur le port quotidien de ce corset luther, ce qui permet de penser que cette habitude sous-entend un symbole. Cette hypothèse vient donc conforter l'argument évoqué par M. CHABROL.

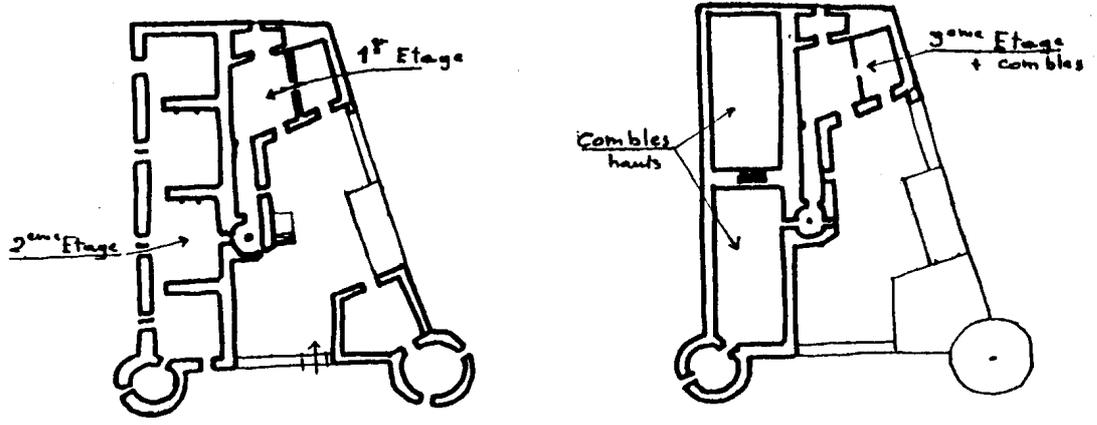
Mais d'autre part, et à moins qu'il ne s'agisse que d'une erreur d'orthographe pour désigner l'étoffe luter, pourquoi une référence à Luther alors que les églises de cette époque, au nombre de 34 en France, selon l'historien Pierre Miquel, étaient toutes soumises à la foi calviniste ? Aux spécialistes de répondre !

Jean DAUTUN

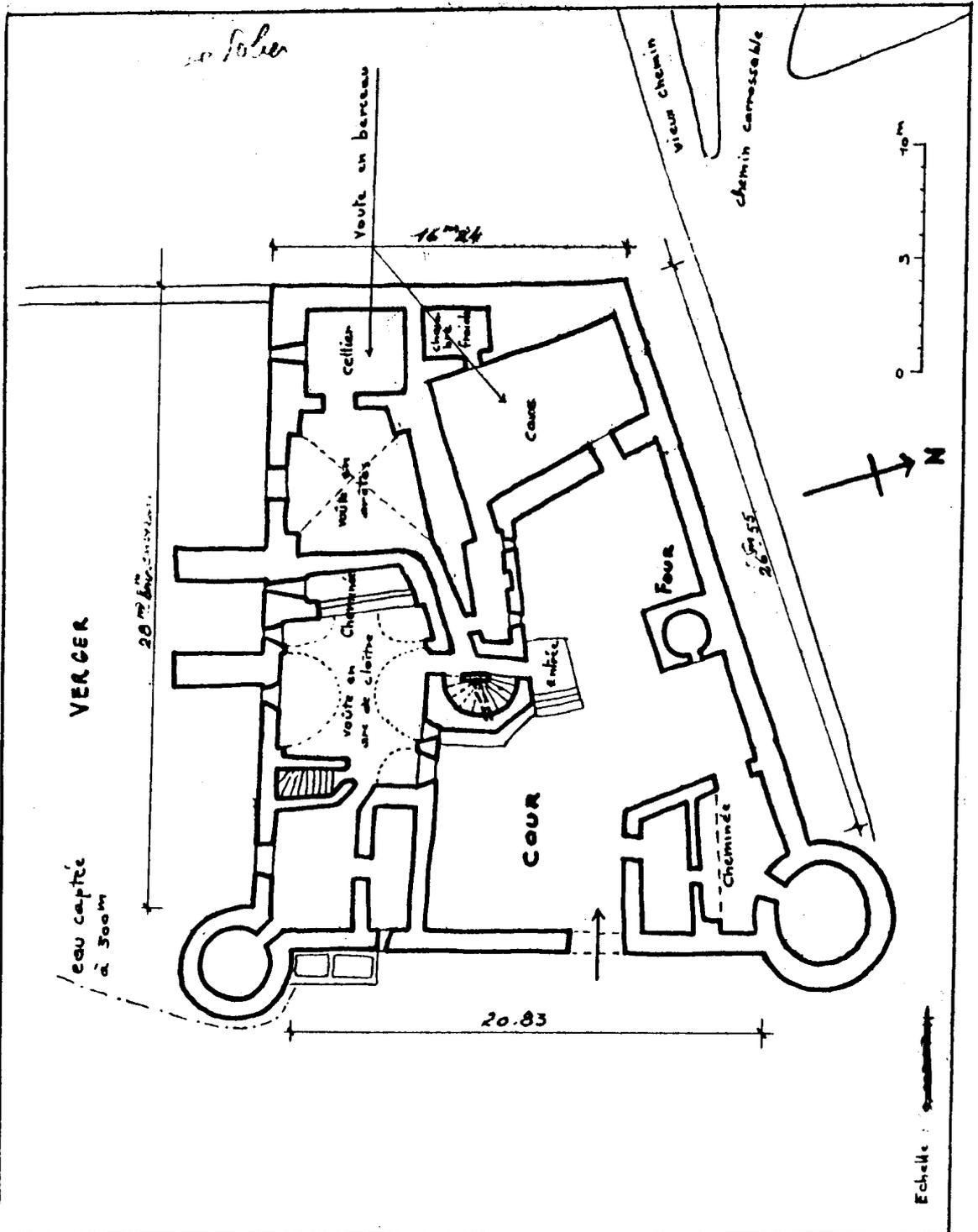
- CHATEAU DU SOULIER à St HILAIRE-DE-LAVIT (Yves GIBERT, 560)

Un château existait à St Hilaire-de-Lavit dès le 13^{ème} siècle. (cf. La Sénéchaussée de Beaucaire, par Robert Michel). Le château du SOULIER figure dans une liste des châteaux en bon état en 1724, publiée en 1825 par le Père Louvreleul, dans ses Mémoires Historiques sur le Gévaudan. Aux XV^{ème} et XVI^{ème} siècles vivaient à St Hilaire-de-Lavit les DE BOYER DE RICHARD. Pierre de BOYER DE RICHARD céda en 1683 la Seigneurie de St Hilaire et de Richard à Charles de MALBOSC DE MIRAL, qui la revendit en 1733 à Joseph ESPANHIAC. A noter que Charles de MALBOSC DE MIRAL, qui avait épousé Marguerite BOYER DE RICHARD, devint, à la suite de son oncle Pierre-Antoine de MALBOSC DE MIRAL, Colonel du Régiment de Milices du Gévaudan.

Chateau du Soutier c. de St Hilaire de L'Ariz



Le Soutier



Echelle: 1:500

571 - MAS de CAMPESVALS (L'Estrechère)

Je cherche tous renseignements sur le Mas de Campesvals où est née à l'Estrichure Isabeau REDORTIER Ce serait sans doute le mas actuel des "Faisses". Le nom a disparu au 18° siècle.

Quelqu'un peut-il me confirmer cette hypothèse. Je recherche des photographies anciennes du Mas ou du Massage des Faisses !

J. PINTARD

INFORMATIONS**- Congrès annuel du CLUB CEVENOL**

Le Club Cévenol tiendra son congrès le **dimanche**
25 août 1985 à St GERMAIN DE CALBERTE.

- Exposition en LOZERE

L'été prochain, à la diligence du Parc National des Cévennes, l'exposition des Archives Nationales sur la Révocation pourra être vue au Musée du Pont-de-Montvert et dans d'autres localités. Nous ne connaissons pas encore le calendrier et l'itinéraire de cette exposition qui sera enrichie d'une partie spécifiquement cévenole mis au point par Madame DUTHU-LATOURE, Directeur des Archives Départementales, et par M. COLLIN, Conservateur de l'Eco-Musée.

- Commémoration de la Révocation au VIGAN

Les 27 et 28 septembre 1985, au rez-de-chaussée du Musée du VIGAN, la municipalité et le conservateur du Musée, Laurent PUECH, organisent deux journées au cours desquelles plusieurs communications seront faites sur la Révocation de l'Edit de Nantes, par des théologiens et des historiens.

LIENS DES CHERCHEURS CEVENOLS

- . Rédacteurs en Chef : Jean PELLET et Jean-François BRETON
- . Directeur Gérant : Jean-François BRETON
- . Comité de rédaction : B. BARDY, J.F. BRETON, Y. CHASSIN DU GUERNY, G. CHOLVY, G. COLLIN, R. CUCHE, M. DABANT, Mme A. DURAND-TULLOU, Mme DUTHU-LATOURE, J.B. ELZIERE, Ph. JOUTARD, J.N. PELEN, J. PELLET, F. PENCHINAT, O. POUJOL, R. POUJOL, M. PRIVAT, J. ROGER, J. SALLES, D. TRAVIER.
- . Toute la correspondance est à adresser à : L.C.C. FONT VIVE - 3, Grand Rue
30450 GENOLHAC
- . Abonnement annuel, commençant le 1° janvier de chaque année (6 numéros par an) 80 F à verser par chèque libellé au nom de LCC FONT VIVE, ou au CCP : MONTPELLIER 2 000 14 C. - Lien des Chercheurs Cévenols.
- . Abonnement réduit à 40 F pour étudiants, ecclésiastiques....
- . Prix au numéro : 10 francs.

Publication réalisée avec l'aide du Parc National des Cévennes

La reproduction des articles est interdite, sans accord de la rédaction ou des auteurs.

Commission paritaire des Publications et Agences de Presses, certificat d'inscription n° 57172.

Imprimerie AZ OFFSET - 30140 ANDUZE